

Centre de dépistage : « Se former à l'écoute et être dans le non-jugement »

Entretien avec Philippe Dhotte, médecin, responsable du CMS-Cidag-Ciddist¹ du Figuier, Paris.

La Santé en action : D'après vous, quelles sont les compétences nécessaires à un professionnel pour être en mesure d'aborder avec

ses patients des sujets ayant trait à la santé sexuelle?

Philippe Dhotte : Avant même les compétences, il me semble essentiel de poser des prérequis qui me paraissent importants pour qu'un professionnel de santé puisse facilement aborder les sujets concernant la santé sexuelle. Une réflexion personnelle sur les *a priori* et les préjugés que ce

professionnel éprouve lui-même ou perçoit dans son entourage personnel, social et professionnel, me paraît fondamentale afin de savoir les écarter ou les canaliser au mieux. Il va s'agir alors d'intégrer d'éventuels besoins de formation(s) spécifique(s) pour mieux appréhender des points susceptibles de le gêner dans son exercice. Et, malgré une indispensable ouverture d'esprit et une acceptation sincère des différences qui me paraît fondamentale, certaines

techniques d'écoute et de posture peuvent s'apprendre pour se sentir le plus « à l'aise » possible lorsqu'il s'agit d'évoquer le vaste mais accessible domaine de la santé sexuelle. Le professionnel doit se donner les moyens

de pouvoir tranquillement évoquer ces problématiques de telle sorte que la personne concernée ressente véritablement sa capacité à appréhender ces sujets, sans se sentir jugée.

Dès lors, une formation à l'écoute d'une à trois journées, si possible orientée vers la santé sexuelle, dispensée par un organisme compétent dans ce domaine – certaines associations, notamment – me paraît très profitable. Les autres compétences utiles consistent en une bonne connaissance des populations évoluant sur le territoire d'action de ce professionnel, de leurs modes de rencontres, de certaines pratiques sexuelles, de certaines vulnérabilités. Là encore, la sollicitation d'un réseau associatif local me paraît très intéressante, la compétence de terrain pouvant alors être acquise en les rencontrant pour bénéficier de leur expérience, voire en les accompagnant à l'occasion de certaines actions.

S. A. : Que préconisez-vous pour améliorer les pratiques des professionnels dans le domaine de la santé sexuelle?

Ph. D. : L'amélioration de ces pratiques passe probablement par une attitude proactive de deux acteurs : aux associatifs de se rapprocher des professionnels en demande afin de les inciter à un accompagnement approprié visant à une meilleure efficacité de leurs actions auprès des personnes, et à l'État, aux régions ou à la Sécurité sociale d'aider, par le financement de formations dans le cadre de la formation continue des professionnels de santé, pour l'acquisition des compé-

tences nécessaires à une appréhension optimale de la santé sexuelle dans leur champ d'action.

S. A. : Quels conseils donneriez-vous à un professionnel rencontrant des difficultés face à des sujets liés à la santé sexuelle?

Ph. D. : Je lui proposerais volontiers de se rapprocher du réseau des centres régionaux d'information et de prévention du sida (Crips) où nous trouvons des professionnels connaissant très bien ce domaine et une documentation qui va souvent bien au-delà des problématiques concernant le sida, et des associations telles que Sida Info Service (notamment SIS Formation) ou Aides qui, elles aussi, peuvent contribuer aux contacts nécessaires pour progresser dans ce domaine, au prix de relativement peu de contraintes pourvu qu'une réelle motivation anime ce professionnel. Un bagage complémentaire étant acquis, je rappellerais simplement à ce professionnel que, en conscience des limites de chacun, une des clés essentielles est le principe du « non-jugement » et de l'acceptation des différences, qui doivent être perçus par l'usager et pas seulement éprouvés par le professionnel, ainsi qu'une connaissance correcte du terrain sans qu'elle soit pour autant exhaustive. ■

Propos recueillis par Yves Géry

¹. Centre médico-social, consultation d'information, de dépistage anonyme et gratuit, centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles – Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES), sous-direction de la Santé (SDS), Mairie de Paris.

L'ESSENTIEL

-
- ▣ Philippe Dhotte souligne que le professionnel doit en premier lieu faire le point sur ses propres représentations, identifier ses *a priori* et ses préjugés.
- ▣ Pour ce faire, il doit se former, avec, en particulier, les professionnels des associations de terrain.
- ▣ Se former à l'écoute et à la prise en compte du contexte et des réalités vécues par les populations auxquelles il s'adresse.
- ▣ Et avoir toujours à l'esprit ses propres limites et l'impératif éthique du non-jugement et de l'acceptation des différences.